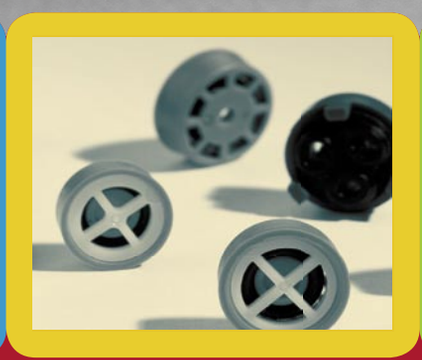

Régulateurs de débit
Régulateurs intégrables
Clapets antiretour
Casse-vide
Accessoires

ECOPERL® France

Pour une Gestion Cohérente de l'Eau

ECOPERL France ®

les Régulateurs de Débit **ECOPERL France ®** série **RD** ou **RJ** sont une combinaison simple et peu onéreuse de transformer vos points d'eau 12x17, 15x21 ou 20x27 en matériel hydro-économe (douches, Chauffe-eau instantané, connexions robinetterie).

les Clapets ou Soupapes **ECOPERL France ®** série **CAR**, **CAR-V** ou **CAR-VC** s'insèrent dans les tuyauteries ou les corps de matériels sanitaires afin d'être protégés contre les retours du réseau ou siphonage.

ECOPERL France ® propose un large choix de qualité suivant des critères de diamètres, débits, de matière ou d'utilisation.

ECOPERL® est devenue en 2005 partenaire officiel du **WWF®** pour l'économie d'eau. Elle s'est engagée à un soutien financier envers le WWF®, l'une des premières organisations mondiales de protection de la nature afin de favoriser la mise en place d'actions pour la protection de l'environnement.

ECOPERL® depuis 2007 est présente auprès des bailleurs sociaux. Sa gamme de produits hydro-économes est l'unique sélectionnée dans le cadre de la sélection **HLM** (Union Social pour l'Habitat-**USH**) le **CUPI®** catalogue référence pour l'habitat et l'équipement collectif.

Dépôt INPI N° 152 23 5

ECOPERL® créé le B.D.B.E® en 2006 ou comment optimiser le débit des points de puisage sans perte de confort. La technique de mise en place du débit le mieux adapté en fonction de l'utilisation finale, ni trop fort ni trop faible.

sans ECOPERL France ® - Point d'eau **sans régulateur**

= 18 litres * à chaque minute d'utilisation

avec ECOPERL France ® - Point d'eau **équipé d'un RD 8**

= 8 litres * à chaque minute d'utilisation

** sur la base de 3 bars de pression*

Contacts

ACCUEIL - STANDARD

Tél : 01.56.08.22.27
Fax : 01.56.08.22.87
Email : info@ecoperl.com

COMMERCIAL
ADMINISTRATION DES VENTES

Tél : 01.56.08.39.94
Email : adv@ecoperl.com

COMPTABILITÉ

Email : compta@ecoperl.com

MENTION LÉGALE

519 063 093 PARIS

ECOPERL France® une société de

A vous de choisir !

ATTESTATION DE CONFORMITÉ SANITAIRE
ACS *

*Nos produits sont conformes aux exigences de l'arrêté Ministériel du 29 mai 1997 relatif aux matériaux et objets utilisés dans les installations fixes de production d'eau destinées à la consommation humaine. * lire page 41*

Emballages

ECOPERL France ® propose différents conditionnements afin de faciliter votre achalandage.

Exemple de code de conditionnements pour le régulateur de débit **RD 10**
code **030033**

* voir conditionnement dans grille tarifaire

030033 = vrac
030033-S = sachet étiqueté de X* produits (* qté suivant référence)
030033-C = coque blister de X* produits (* qté suivant référence)
030033-D = sachet 2 pièces (pour les références non vendues par 2 au catalogue)
030033-U = sachet unitaire (pour les références non vendues à l'unité au catalogue)

Nota : Les codes produits affichés dans ce catalogue sont pour un conditionnement en vrac.

Normes

Vous trouverez distinctement des produits normés, **NSF**, **WATERSENSE** ou **WRAS**

les Normes *
ont pour objet de fixer les caractéristiques de dimension, d'étanchéité, de comportement mécanique, hydraulique, acoustique, auxquelles doivent répondre les régulateurs
** lire page 21*

Table des Correspondance Gaz/Plomberie

usage courant

Pas Gaz en Pouces	Appellation Plomberie
1/8''	5 x 10
1/4''	8 x 13
3/8''	12 x 17
1/2''	15 x 21
3/4''	20 x 27
1''	26 x 34
1''1/4	33 x 42
1''1/2	40 x 49
2''	50 x 60

Sommaire

1 RÉGULATEURS VISSABLES
20x27 / 15x21 / Antivol / Inversé **5-8**

2 CLAPETS ANTIRETOUR
à Visser / Eco régulé / Casse vide / Intégrable **9-12**

3 RÉGULATEURS À INSÉRER
15mm / 9 mm / 12 mm / Haut **13-16**

4 RACCORDS ADAPTATEURS
Adaptateur / Joint / Filtre **17-18**

5 OUTILS MERCHANDISING
Box / Display / PLV **19-21**

COMPRENDRE & CHOISIR

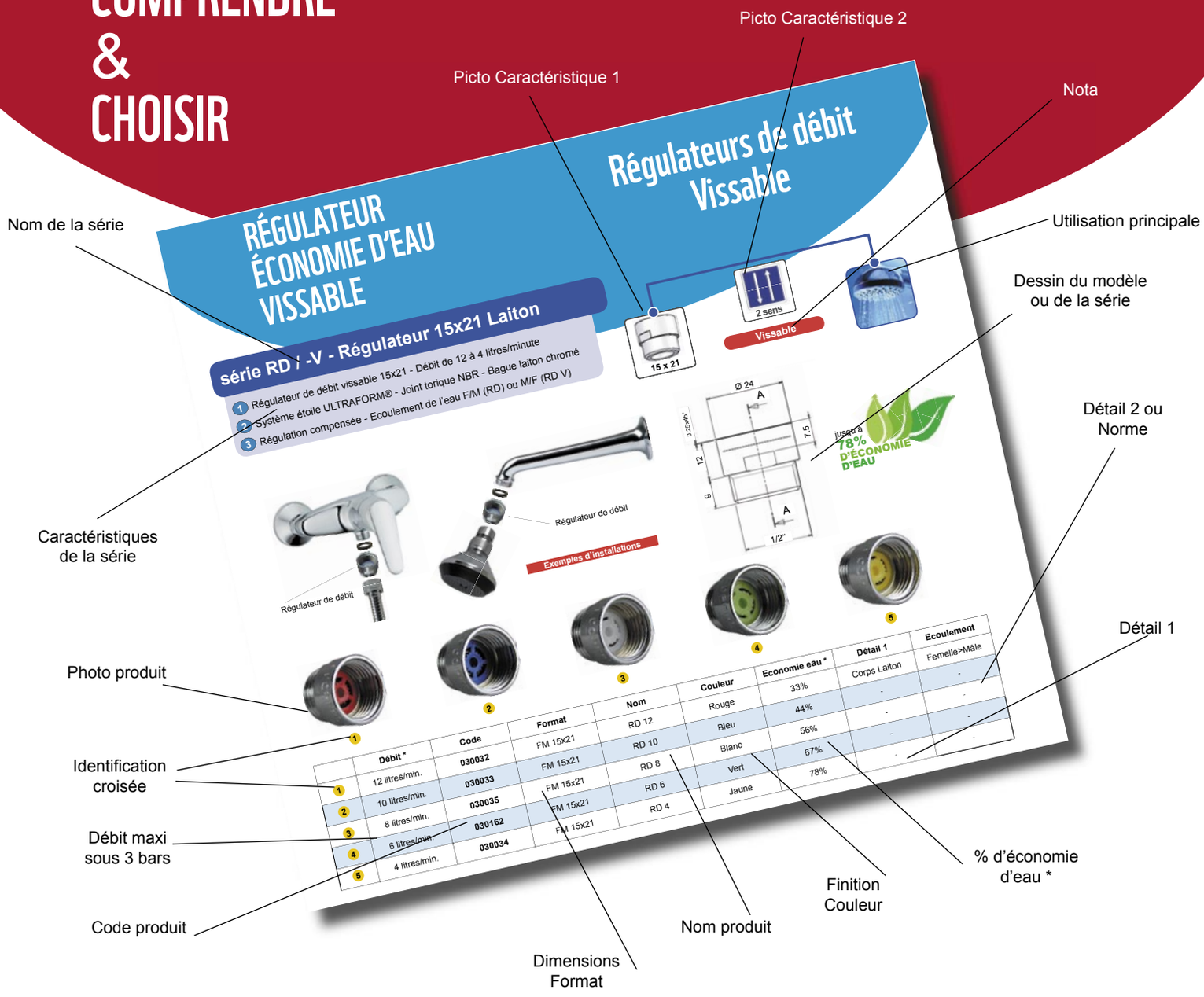

Exemples d'application

Rééquilibrer le Débit d'un réseau

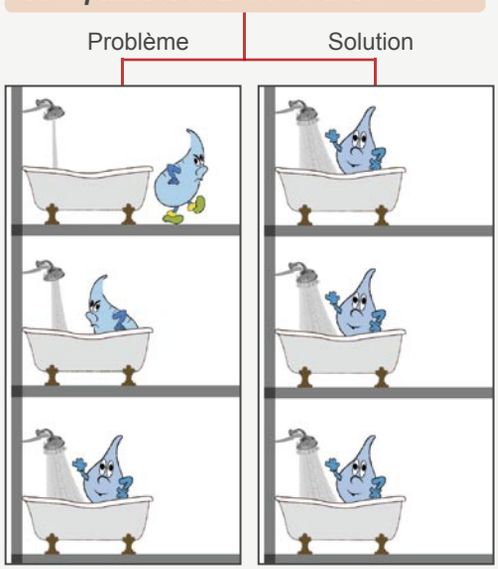

Les régulateurs **ECOPERL France ®** permettent d'équilibrer le réseau entre les étages évitant ainsi les pertes de charges aux points les plus hauts ou les plus éloignés, ceux d'en bas délestent de l'eau pour ceux d'en haut.

Choix du type

RD RD-V RJ

RDP RDS RDI

CAR CAR-AB CAR-V

RDI-CAR RD-CAR SPV

Régulateur vissable

Les modèles de ce type sont entièrement vissables en 15x21 ou 20x27. Ces modèles sont conçus pour un choix d'écoulement de l'eau soit de **Femelle>>mâle** (RD, RJ) ou **Mâle>>Femelle** (RD-V, RJ-V).

Régulateur intégrable / Insérable

Les modèles de ce type peuvent être de différentes tailles, soit plat 15 mm (RDP) ou 9 mm (RDS) soit haut 15 mm (RDI). **Ces modèles s'insèrent dans les corps de douches ou les canalisations de robinetteries.**

Clapet antiretour

Ces clapets servent exclusivement à eviter les retours d'eau dans le réseau. Ils sont soit **intégrables lisses** (CAR), **intégrables autoblocants** (CAR-AB) ou **à visser** (CAR-V).

Clapet antiretour eco

Ces modèles ont une double fonction, à la fois éviter les retours d'eau dans le réseau et à la fois réguler le débit du point d'eau. Les **intégrabbles** (RDI-CAR), les **vissables** (RD-CAR) ou ceux munis d'un système **casse vide** (SPV).

1

ECOPERL© Régulateurs vissables

Régulateur laiton 15x21
Régulateur laiton 15x21 - Inversé
Régulateur laiton 15x21 - Antivol
Régulateur ABS 15x21
Régulateur laiton 20x27
Régulateur laiton 20x27 - Inversé

RÉGULATEUR ÉCONOMIE D'EAU VISSABLE

Régulateurs de débit Vissable

série RD / -V - Régulateur 15x21 Laiton

1. Régulateur de débit vissable 15x21 - Débit de 12 à 4 litres/minute
2. Système étoile ULTRAFORM® - Joint torique NBR - Bague laiton chromé
3. Régulation compensée - Ecoulement de l'eau F/M (RD) ou M/F (RD V)

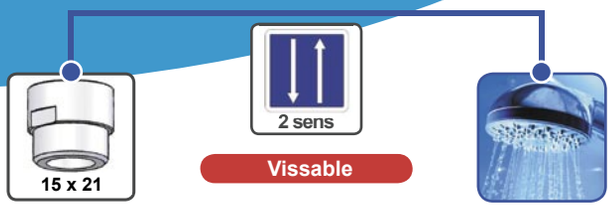

Exemples d'installations

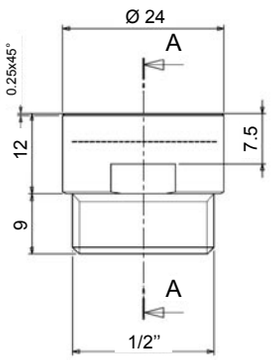

jusqu'à **78% D'ÉCONOMIE D'EAU**

1 2 3 4 5

	Débit *	Code	Format	Nom	Couleur	Economie eau *	Détail 1	Ecoulement
1	12 litres/min.	**030032**	FM 15x21	RD 12	Rouge	33%	Corps Laiton	Femelle>Mâle
2	10 litres/min.	**030033**	FM 15x21	RD 10	Bleu	44%	-	-
3	8 litres/min.	**030035**	FM 15x21	RD 8	Blanc	56%	-	-
4	6 litres/min.	**030162**	FM 15x21	RD 6	Vert	67%	-	-
5	4 litres/min.	**030034**	FM 15x21	RD 4	Jaune	78%	-	-

1 2 3 4 5

	Débit *	Code	Format	Nom	Couleur	Economie eau *	Détail 1	Ecoulement
1	12 litres/min.	**030376**	FM 15x21	RD 12 V	Rouge	33%	Corps Laiton	Mâle>Femelle
2	10 litres/min.	**030375**	FM 15x21	RD 10 V	Bleu	44%	-	-
3	8 litres/min.	**030374**	FM 15x21	RD 8 V	Blanc	56%	-	-
4	6 litres/min.	**030019**	FM 15x21	RD 6 V	Vert	67%	-	-
5	4 litres/min.	**030965**	FM 15x21	RD 4 V	Jaune	78%	-	-

** débit sous 3 bars - % d'économie sur la base d'un débit standard à 18 litres/min.*

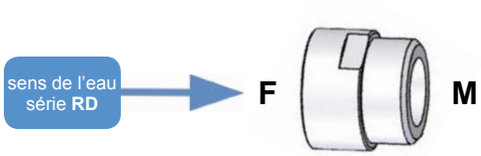

ECOPERL France
Pour une Gestion Cohérente de l'Eau

série RD-AV - Régulateur 15x21 - Antivol

1. Régulateur de débit vissable 15x21 - Débit de 12 à 4 litres/minute
2. Système étoile ULTRAFORM® - Joint torique NBR - Bague laiton chromé
3. Régulation compensée - Vis Hexagonal **antivol intégré** - Ecoulement F/M

Vissable

Clef allen Offerte pour 10 régulateurs

Antivol par Blocage à l'aide d'un vis hexagonal

ANTIVOL

jusqu'à 78% D'ÉCONOMIE D'EAU

1

2

3

4

5

6

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	12 litres/min.	**030672**	FM 15x21	RD 12 AV	Rouge	33%	Corps Laiton	Femelle>Mâle
2	10 litres/min.	**030631**	FM 15x21	RD 10 AV	Bleu	44%	-	-
3	8 litres/min.	**030673**	FM 15x21	RD 8 AV	Blanc	56%	-	-
4	7 litres/min.	**030702**	FM 15x21	RD 7 AV	Vert foncé	61%	-	-
5	6 litres/min.	**030674**	FM 15x21	RD 6 AV	Vert	67%	-	-
6	4 litres/min.	**030966**	FM 15x21	RD 4 AV	Jaune	78%	-	-

série RD-TAB - Régulateur 15x21 - ABS

1. Régulateur de débit vissable 15x21 - Débit de 12 à 4 litres/minute
2. Système étoile ULTRAFORM® - Joint torique NBR - Bague ABS chromé
3. Régulation compensée - Ecoulement de l'eau F/M (Femelle à Mâle)

Vissable

1er Prix

jusqu'à 78% D'ÉCONOMIE D'EAU

1

2

3

4

5

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	12 litres/min.	**030773**	FM 15x21	RD 12 TAB	Rouge	33%	Corps ABS	Femelle>Mâle
2	10 litres/min.	**030310**	FM 15x21	RD 10 TAB	Bleu	44%	-	-
3	8 litres/min.	**030265**	FM 15x21	RD 8 TAB	Blanc	56%	-	-
4	6 litres/min.	**030423**	FM 15x21	RD 6 TAB	Vert	67%	-	-
5	4 litres/min.	**030158**	FM 15x21	RD 4 TAB	Jaune	78%	-	-

RÉGULATEUR ÉCONOMIE D'EAU VISSABLE

Régulateurs de débit Vissable

série RJ / -V - Régulateur 20x27 Laiton

1. Régulateur de débit vissable 20x27 - Débit de 12 à 6 litres/minute
2. Système étoile ULTRAFORM® - Joint torique NBR - Bague laiton nickelé
3. Régulation compensée - Ecoulement de l'eau F/M (RJ) ou M/F (RJ V)

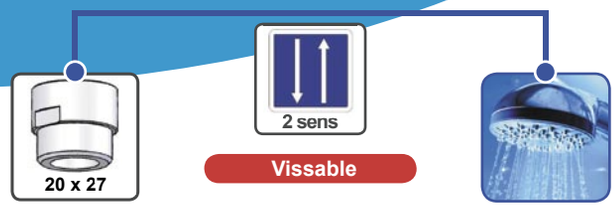

jusqu'à **67%** D'ÉCONOMIE D'EAU

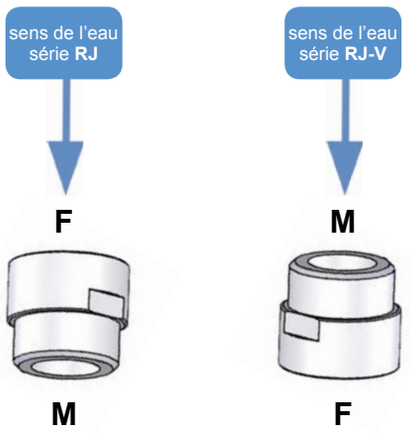

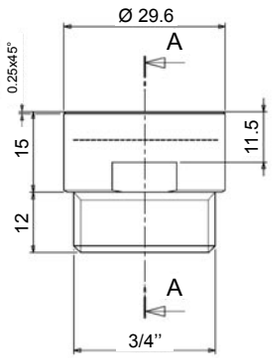

1 2 3 4

	Débit *	Code	Format	Nom	Couleur	Economie eau *	Détail 1	Ecoulement
1	12 litres/min.	**030161**	FM 20x27	RJ 12	Rouge	33%	Corps Laiton	Femelle>Mâle
2	10 litres/min.	**030045**	FM 20x27	RJ 10	Bleu	44%	-	-
3	8 litres/min.	**030084**	FM 20x27	RJ 8	Blanc	56%	-	-
4	6 litres/min.	**030160**	FM 20x27	RJ 6	Vert	67%	-	-

1 2 3 4

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Ecoulement
1	12 litres/min.	**030630**	MF 20x27	RJ 12 V	Rouge	33%	Corps Laiton	Mâle>Femelle
2	10 litres/min.	**030703**	MF 20x27	RJ 10 V	Bleu	44%	-	-
3	8 litres/min.	**030023**	MF 20x27	RJ 8 V	Blanc	56%	-	-
4	6 litres/min.	**030704**	MF 20x27	RJ 6 V	Vert	67%	-	-

** débit sous 3 bars - % d'économie sur la base d'un débit standard à 18 litres/min.*

ECOPERL France
Pour une Gestion Cohérente de l'Eau

2

ECOPERL© Clapets antiretour

Clapet antiretour vissable — 3/8" - 1/2" - 3/4"

Clapet antiretour Ecorégulé 15x21

Clapet antiretour vissable brut — spécial robinettrie

Clapet antiretour Ecorégulé intégrable

Clapet antiretour intégrable

CLAPET ECONOMIE D'EAU VISSABLE

Clapets antiretour Vissable

série CAR-V - Clapet antiretour vissable

1. Clapet antiretour vissable 12x17 - 15x21 - 20x27
2. Corps laiton chromé - Système Antiretour simple ULTRAFORM ®
3. Débit standard

1 2 3 4 5

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	N.A	**030385**	FM 12x17	CAR 1217	Laiton Chromé	N.A	modèle 2 Pans	H 19 x Ø 19 mm
2	-	**030384**	FM 15x21	CAR 1521	-	-	-	H 29 x Ø 24 mm
3	-	**030288**	FM 20x27	CAR 2027	-	-	-	H 27 x Ø 29 mm
4	-	**030188**	FM 15x21	CAR 1521-M	-	-	modèle Moleté	H 27 x Ø 23.3 mm
5	-	**040220**	FM 20x27	SECUF 2027	-	-	Système laiton	H 34.6 x Ø29.6 mm

Evite le retour de l'eau contenue dans les flexibles et le robinet vers le réseau d'eau.

Se visse simplement sur les flexibles d'alimentation de la robinetterie.

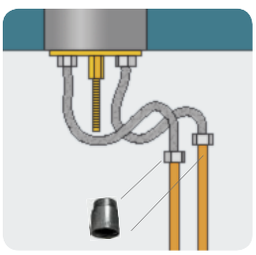

Suivant le directive DGS/SD7A-DHOS/E4-DGAS/SD2 N°2005-493 du 28 oct. 2005 relative à la prévention du risque de légionellose dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes agées préconisant la mise en place de clapets antiretour au plus près des points de puisage. (Réduit considérablement les risques de contamination du réseau d'eau potable).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

série RD-CAR - Clapet antiretour Ecorégulé

1. Clapet antiretour vissable à régulation de débit 15x21 et 12x17
2. Corps laiton chromé - Système Antiretour régulé ULTRAFORM ®
3. Débits disponibles 6 - 8 - 10 litres/minute

jusqu'à **67%** D'ÉCONOMIE D'EAU

1 2 3 4

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	10 litres/min.	**030386**	FM 15x21	RD 10 CAR	Laiton Chromé	44%	modèle 2 Pans	H 29 x Ø 24 mm
2	8 litres/min.	**030387**	FM 15x21	RD 8 CAR	-	56%	-	-
3	6 litres/min.	**030388**	FM 15x21	RD 6 CAR	-	67%	-	-
4	8 litres/min.	**030998**	FM 12x17	RD 8 CAR-12	-	56%	modèle 2 Pans	H 19 x Ø 19 mm

** débit sous 3 bars - % d'économie sur la base d'un débit standard à 18 litres/min.*

ECOPERL France
Pour une Gestion Cohérente de l'Eau

série CAR-Vb - Clapet antiretour vissable brut

1. Clapet antiretour vissable 15x21
2. Laiton brut - Système ULTRAFORM ®

Vissable

1

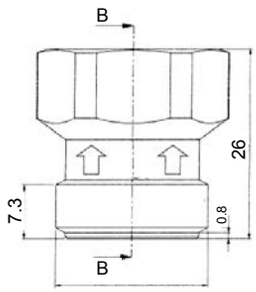

2

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	N.A	**030011**	FM 15x21	CAR 1521-BL		N.A	Laiton brut	Vissable
2	N.A	**030012**	M 15x21 / QWC	CAR 1521-QWC		N.A	Laiton brut	Vissable et Clipsable

série CCV - Clapet casse-vide / Vidange

1. Soupape de vidange dit " Casse Vide " - Corps laiton chromé
2. Version Standard et Autorégulé 12 litres/minute

Vissable

1

2

jusqu'à 33% D'ÉCONOMIE D'EAU

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	12 litres/min.	**030036**	FM 15x21	SPV 1		33%	Laiton chromé	Clapet ECO
2	N.A	**030967**	FM 15x21	SPV 2		N.A	-	

AVANTAGES DU CLAPET SOUPAPE SPV 1 ...

3 PRODUITS EN 1 !

Le Clapet soupape de vidange SPV 1
Trois produits en un seul système.

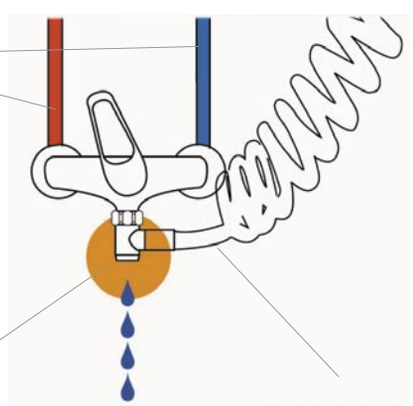

1 Casse vide anti bras mort

Vidage automatique de l'eau résiduelle du flexible de douche en raccrochant simplement la douchette.

L'évacuation de cette eau résiduelle réduit fortement la prolifération des bactéries dans la douche.

CLAPET ECONOMIE D'EAU INTÉGRABLE

Clapets antiretour Intégrable

jusqu'à 67% D'ÉCONOMIE D'EAU

série CAR - Clapet antiretour intégrable

1. Clapet antiretour intégrable lisse - Autorégulé - Débits 9,5 à 5,7 litres/minute
2. Clapet antiretour intégrable lisse et Auto bloquant - Débit Standard

1 2 3 4 5

	Débit *	Code	Format	Nom	Couleur	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	9.5 litres/min.	**031043**	Ø 14.7 mm	RDI 95 CAR-SX	Bleu	47%	Antiretour régulé	Lisse
		031044	Ø 13.8 mm		-		-	-
2	8.5 litres/min.	**031045**	Ø 14.7 mm	RDI 85 CAR-SX	Saumon	53%	Antiretour régulé	Lisse
		031046	Ø 13.8 mm		-			-
3	7.5 litres/min.	**031047**	Ø 14.7 mm	RDI 75 CAR-SX	Vert	58%	Antiretour régulé	Lisse
		031048	Ø 13.8 mm		-		-	-
4	6.5 litres/min.	**031049**	Ø 14.7 mm	RDI 65 CAR-SX	Jaune	64%	Antiretour régulé	Lisse
		031050	Ø 13.8 mm		-		-	-
5	5.5 litres/min.	**031051**	Ø 14.7 mm	RDI 55 CAR-SX	Vert clair	69%	Antiretour régulé	Lisse
		031052	Ø 13.8 mm		-		-	-

** débit sous 3 bars - % d'économie sur la base d'un débit standard à 18 litres/min.*

1 2

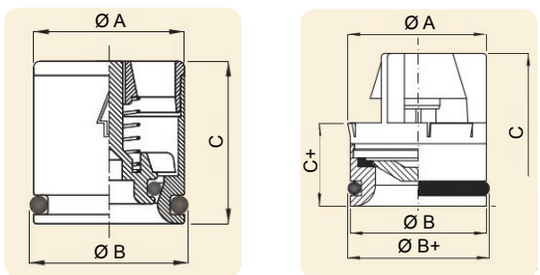

	Débit *	Code	Format	Nom	Détail	A (+-0.2) mm	B (+-0.2) mm		C (+-0.2) mm	
1	N.A	**030200**	Ø 10 mm	CAR 10100	Lisse	10	10.35		10.5	
	-	**030201**	Ø 14.6 mm	CAR 141600	-	14	14.35		16	
	-	**030202**	Ø 15 mm	CAR 151600	-	15	15.35		16	
	-	**030203**	Ø 20 mm	CAR 201900	-	20	20.35		19	
	-	**030204**	Ø 25 mm	CAR 252100	-	25	25.35		21.5	
	-	**030205**	Ø 32 mm	CAR 322700	-	32	32.35		27	
	-	**030206**	Ø 40 mm	CAR 403300	-	40	40.35		33	
	-	**030207**	Ø 50 mm	CAR 504000	-	50	50.35		40	
						A	**B**	**B+**	**C**	**C+**
2	-	**030329**	Ø 10 mm	CAR 10 AB	Autobloquant	10.3	10	10.35	10.7	6
	-	**030330**	Ø 15 mm	CAR 15 AB	-	15.3	15	13.35	16	9
	-	**030038**	Ø 20 mm	CAR 20 AB	-	20.3	20	20.35	22	12
	-	**030107**	Ø 25 mm	CAR 25 AB	-	25.3	25	25.35	27.7	15

ECOPERL France
Pour une Gestion Cohérente de l'Eau

3

ECOPERL© Régulateurs à insérer

Régulateur plat Ø 16/14 mm
Régulateur small Ø 9 mm
Régulateur plat biseauté 12.7 à 15.3 mm
Régulateur Joint 15x21 — spécial flexible
Régulateur Intégrable
Régulateur Monobloc — spécial douchette

RÉGULATEUR ÉCONOMIE D'EAU INTÉGRABLE

Régulateurs de débit Insérable

série RDP - Régulateur plat clipsable Ø 14mm

1. Régulateur de débit Clipsable à épaulement Ø14 / 16 mm - Hostaform
2. Débits de 12 litres à 5 litres/minute - Pression compensée

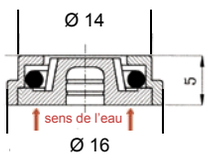

jusqu'à **70% D'ÉCONOMIE D'EAU**

1 2 3 4 5 6

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	12 litres/min.	**030157**	Ø 14/16 mm	RDP 12	Rouge	33%		
2	10 litres/min.	**030156**	Ø 14/16 mm	RDP 10	Bleu	50%		
3	8 litres/min.	**030155**	Ø 14/16 mm	RDP 8	Blanc	56%		
4	7 litres/min.	**030254**	Ø 14/16 mm	RDP 7	Vert	61%		
5	6 litres/min.	**030154**	Ø 14/16 mm	RDP 6	Vert clair	67%		
6	5 litres/min.	**030352**	Ø 14/16 mm	RDP 5	Orange	72%		

série RDS - Régulateur small insérable Ø 9mm

1. Régulateur de débit Insérable en cône Ø9 / 9,5mm - Hostaform
2. Débits de 12 litres à 4 litres/minute - Pression compensée

jusqu'à **70% D'ÉCONOMIE D'EAU**

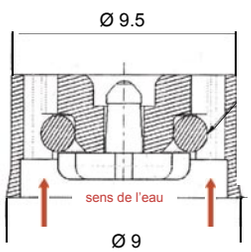

1 2 3 4 5

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	12 litres/min.	**030587**	Ø 9.5 / 9 mm	RDS 12	Rouge	33%		
2	10 litres/min.	**030586**	Ø 9.5 / 9 mm	RDS 10	Bleu	44%		
3	8 litres/min.	**030440**	Ø 9.5 / 9 mm	RDS 8	Blanc	56%	-	
4	6 litres/min.	**030549**	Ø 9.5 / 9 mm	RDS 6	Vert	67%		
5	4 litres/min.	**030439**	Ø 9.5 / 9 mm	RDS 4	Jaune	78%		

** débit sous 3 bars - % d'économie sur la base d'un débit standard à 18 litres/min.*

ECOPERL France
Pour une Gestion Cohérente de l'Eau

série RDB - Régulateur plat biseauté

1. Régulateur de débit Clipsable biseauté Ø12.7 à 15.30 mm - Hostaform
2. Débits de 9.5 litres à 5.5 litres/minute - Pression compensée
3. Normalisés **NSF**

Ø 12 à 15 mm

AutoRégulé

Intégrable

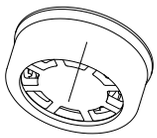

jusqu'à 70% D'ÉCONOMIE D'EAU

1 2 3 4

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	9,5 litres/min.	**031103**	Ø 12.70 / Ø 12.34	RDPI 95 SX-1	Bleu	47%	H 5.00	
		031104	Ø 14.20 / Ø 13.70	RDPI 95 SX-2	-	-	-	
		031105	Ø 15.06 / Ø 14.01	RDPI 95 SX-3	-	-	H 5.50	
		031106	Ø 15.30 / Ø 14.80	RDPI 95 SX-4	-	-	H 5.70	
2	7.5 litres/min.	**031107**	Ø 12.70 / Ø 12.34	RDPI 75 SX-1	Vert	58%	H 5.00	
		031108	Ø 14.20 / Ø 13.70	RDPI 75 SX-2	-	-	-	
		031109	Ø 15.06 / Ø 14.01	RDPI 75 SX-3	-	-	H 5.50	
		031110	Ø 15.30 / Ø 14.80	RDPI 75 SX-4	-	-	H 5.70	
3	6,5 litres/min.	**031111**	Ø 12.70 / Ø 12.34	RDPI 65 SX-1	Jaune	65%	H 5.00	
		031112	Ø 14.20 / Ø 13.70	RDPI 65 SX-2	-	-	-	
		031113	Ø 15.06 / Ø 14.01	RDPI 65 SX-3	-	-	H 5.50	
		031114	Ø 15.30 / Ø 14.80	RDPI 65 SX-4	-	-	H 5.70	
4	5,5 litres/min.	**031115**	Ø 12.70 / Ø 12.34	RDPI 55 SX-1	Vert clair	70%	H 5.00	
		031116	Ø 14.20 / Ø 13.70	RDPI 55 SX-2	-	-	-	
		031117	Ø 15.06 / Ø 14.01	RDPI 55 SX-3	-	-	H 5.50	
		031118	Ø 15.30 / Ø 14.80	RDPI 55 SX-4	-	-	H 5.70	

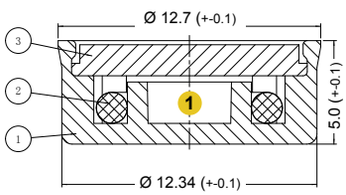

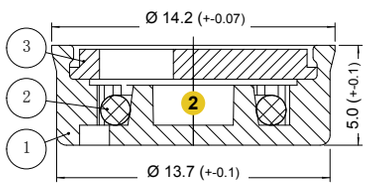

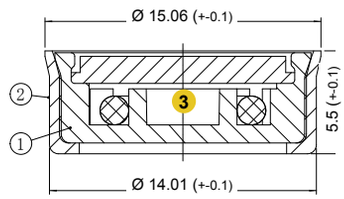

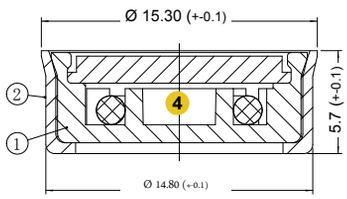

série JRD - Régulateur joint douche 15x21

1. Régulateur de débit à joint souple 15x21
2. Régulation compensée par joint torique - Remplace le joint d'étanchéité

Ø 12/18.8 mm

AutoRégulé

Spécial flexible

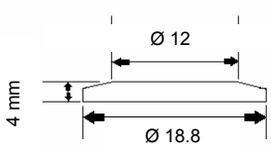

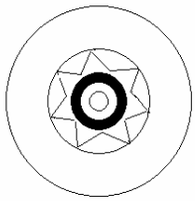

1 2 3

	Débit *	Code	Format	Nom	Couleur	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	9 litres/min.	**030377**	Ø 12 / 18.8 mm	JRD 9	Blanc	50%		
2	7 litres/min.	**030381**	Ø 12 / 18.8 mm	JRD 7	Vert	60%		
3	6 litres/min.	**030394**	Ø 12 / 18.8 mm	JRD 6	Orange	66%		

RÉGULATEUR ÉCONOMIE D'EAU INTÉGRABLE

Régulateurs de débit Insérable

série RDPI - Régulateur intégrable biseauté

1. Régulateur étoile biseauté intégrables - 2 Pièces
2. Débits 12 / 10 / 8 / 6 / 4 litres/minute sous 3 bars

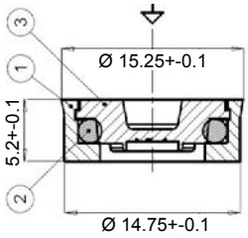

jusqu'à **78% D'ÉCONOMIE D'EAU**

1 2 3 4 5

	Débit *	Code	Format	Nom	Couleur	Economie eau *	Détail 1	Détail 2
1	12 litres/min.	**030999**	Ø 15.25 / 14.75 mm	RDPI 12	Rouge	33%	H 5.2 mm	
2	10 litres/min.	**030626**	-	RDPI 10	Bleu	44%	-	
3	8 litres/min.	**030625**	-	RDPI 8	Blanc	56%	-	
4	6 litres/min.	**030624**	-	RDPI 6	Vert	66%	-	
5	4 litres/min.	**030148**	-	RDPI 4	Jaune/Orange	78%	-	

série RMB - Régulateur monobloc insérable

1. Régulateur conique monobloc insérables - 1 pièce
2. Débits 10 et 9 litres/minute sous 3 bars

1 2

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Hauteur
1	10 litres/min.	**030263**	Ø 14.85 / 15 mm	RMB 10	Violet	44%	monobloc	10 mm
2	9 litres/min.	**030262**	Ø 14.85 / 15 mm	RMB 9	Gris	50%	monobloc	10 mm

** débit sous 3 bars - % d'économie sur la base d'un débit standard à 18 litres/min.*

4

ECOPERL© Raccords/Accessoires

Raccords
Adaptateurs
Joints d'étanchéité
Joints Tamis
Accessoires

Raccords - Joints Tamis

série ADP - Adaptateurs raccords et joints

1 Adaptateur ABS et Laiton de 1'' à 3/8'' - Joint carton - Joint NBR - Tamis

Raccord Antitartre magnétique spécial MACHINE A LAVER

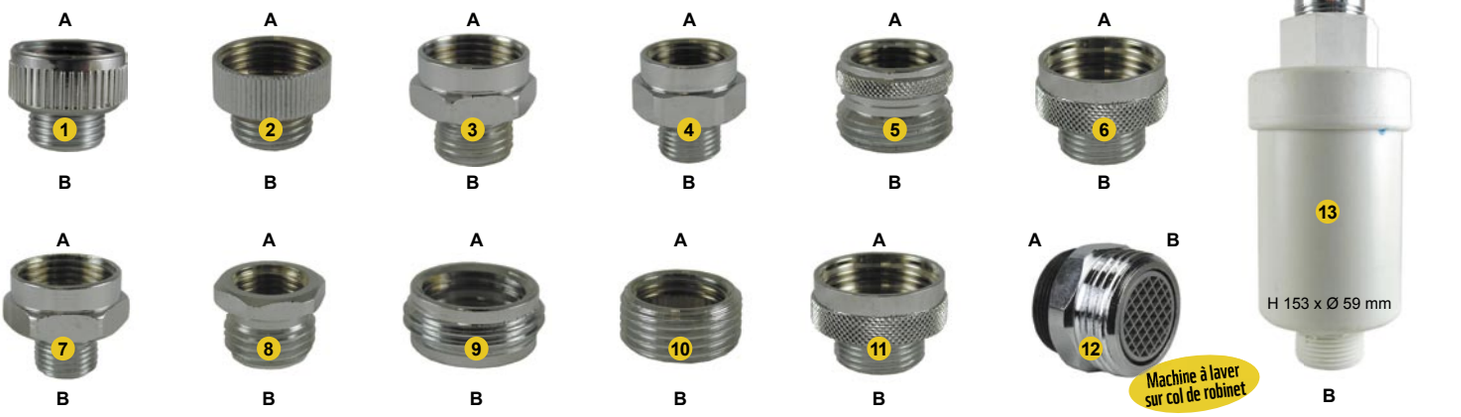

	Débit *	Code	Matière	Nom	Finition	Détail	A	B
1	N.A	**050770**	ABS	ADP 330 A	Chrome	Moleté	F 3/4''	M 1/2''
2	-	**050062**	Laiton	ADP 330	-	Moleté	F 3/4''	M 1/2''
3	-	**050783**	-	ADP 345	-	Exagonal	F 3/4''	M 1/2''
4	-	**050079**	-	ADP 381	-	Exagonal	F 1/2''	M 3/8''
5	-	**050060**	-	ADP 387	-	Moleté	F 1/2''	M 3/4''
6	-	**050974**	-	ADP 398	-	Moleté	F 1''	M 1/2''
7	-	**050788**	-	ADP 388	-	Exagonal	F 3/4''	M 3/8''
8	-	**050855**	-	ADP 389	-	Exagonal	F 3/8''	M 1/2''
9	-	**050856**	-	ADP 390	-	-	F 1/2''	F22x100+M 3/4''
10	-	**050857**	-	ADP 391	-	-	F 1/2''	M 3/4''
11	-	**050858**	-	ADP 392	-	Moleté	F 1''	M 3/4''
12	8 litres/min.	**051058**	-	ADP 2224 MAL	-	MAL sur robinet	F22 / M24	M 3/4''
13	-	**040320**	PVC / Laiton	ATM 1 W	PVC / Laiton	Antitartre MAL	F 3/4''	M 3/4''

	Débit *	Code	Format	Nom	Finition	Détail	Ø mm	Epaisseur mm
1	N.A	**030776**	3/8''	JTC 1217		Fibre		
	-	**030460**	1/2''	JTC 1521		-		
	-	**030459**	3/4''	JTC 2027		-		
2	-	**030230**	3/8''	JTN 1217		NBR	Ø 14	2
	-	**030581**	1/2''	JTN 1521		-	Ø 19	2
	-	**030216**	3/4''	JTN 2027		-	Ø 24	3
3	-	**030685**	1/2''	JTR 205-27		Joint Torique	Ex 20,5 / In 15.1	2.7
4	-	**031053**	3/8''	JTT 1217-B		Tamis bombé		
	-	**030089**	1/2''	JTT 1521		Tamis plat		
	-	**031054**	1/2''	JTT 1521-B		Tamis bombé		
	-	**030261**	3/4''	JTT 2027-B		Tamis bombé		

ECOPERL France
Pour une Gestion Cohérente de l'Eau

5

ECOPERL© Outils Merchandising

Présentoir comptoir
Box sol métallique
Implantation linéaire
Blister
PLV

MERCHANDISING BLISTERS BOX

Aérateurs - Régulateurs de jet Display - PLV

série DSP - Display / Box caisse Pro

1. Présentoir Métallique Comptoir PRO - H 620 x L 480 x P 390
2. 16 Broches fixes - 148 produits sous blisters
3. Régulateurs de douche - Régulateurs de jet - Débimètres Pro - Clefs Pro

Code 100001-D

jusqu'à 60% D'ÉCONOMIE D'EAU

	Débit	Code	Format	Nom	Finition	Economie eau *	Détail 1	Nombre
1	10 litres/min	**030033-C**	15x21 - 1/2"	RD 10	Chrome	50%	Régulateur douche	12
2	8 litres/min.	**030035-C**	15x21 - 1/2"	RD 8	Chrome	60%	Régulateur douche	12
3	N.A	**010061-C**	H 20 x Ø 52 mm	KEY EG 1	Rouge	N.A	Usage PRO	8
4	6 litres/min.	**010471-C**	Femelle F22x100	AIR 60 TF x 2	Vert / Chrome	60%		12
5	6 litres/min.	**010532-C**	Mâle M24x100	AIR 60 TM x 2	Vert / Chrome	60%		12
6	6 litres/min.	**040017-C**	Universel F22/M24	AIR 60 TM-U x 2	Vert / Chrome	60%		12
7	8 litres/min.	**010430-C**	Femelle F22x100	AIR 80 TF x 2	Bleu / Chrome	47%	NF	12
8	8 litres/min.	**010438-C**	Mâle M24x100	AIR 80 TM x 2	Bleu / Chrome	47%	NF	12
9	8 litres/min.	**040018-C**	Universel F22/M24	AIR 80 TM-U x 2	Bleu / Chrome	47%	NF	12
10	Standard	**010356-C**	Femelle F22x100	AIR 150 TF x 2	Noir / Chrome	N.A	NF	12
11	Standard	**010370-C**	Mâle M24x100	AIR 150 TM x 2	Noir / Chrome	-	NF	12
12	Standard	**040046-C**	Universel F22/M24	AIR 150 TM-U x 2	Noir / Chrome	-	NF	12
13	N.A	**010053-C**		DBT 25	-	-	Débimètre Pro	8

** % d'économie d'eau sur la base d'un aérateur standard de 15 litres/min. à 3 bars*

ECOPERL France
Pour une Gestion Cohérente de l'Eau

série IMP - Visuels / impressions

1. Panneau Quadri PRO 1000mm x 300mm - Forex ép. 3mm
2. Cartonettes PRO - Recto Quadri - Verso noir

Code PLV
100082-V

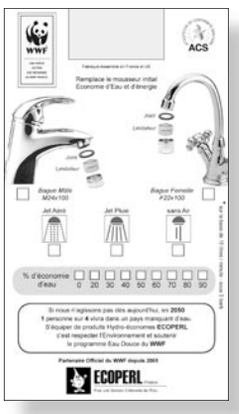

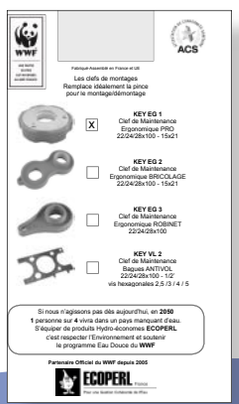

PRINCIPALES NORMES

Attestation de Conformité Sanitaire

L'Attestation de Conformité Sanitaire (**ACS**) est un système d'homologation français, dont le but est d'attester de l'aptitude d'un produit destiné à être en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine sur le réseau d'adduction (du prélèvement au puisage), l'eau de source ou destinée à être conditionnée en bouteille ou citerne, l'eau destinée à la confection de boissons dans l'industrie agro-alimentaire ainsi que l'eau destinée au conditionnement de fruits ou légumes dans l'industrie agro-alimentaire.
Le produit reçoit la référence d'un laboratoire sous la forme exemple : **10 ACC LY 434**

NF - EN 246

Norme française spécifique aux régulateurs de jet (aérateurs, mousseurs, brise-jet), étendue à la normalisation européenne. Elle a pour objet de fixer - les caractéristiques dimensionnelles, mécaniques, hydrauliques et acoustiques auxquelles doivent répondre les régulateurs de jet.
Pour classifier les modèles, le **NF - EN 246** répertorie les produits en fonction des débits dans un tableau répertoriant les régulateurs de jet par classe de débit
(voir tableau page 3).
Le régulateur de jet normé NF reçoit une référence délivrée par le CSTB sous la forme exemple : **328-M1-13/2**

NSF/ANSI 61

NSF International (National Sanitation Foundation) est une norme de santé publique venant des Etats-unis, indépendante. Elle organise et élabore des normes, des certifications des produits, analyse, audite, des services d'éducation à l'environnement et de gestion des risques pour la santé publique.
Il existe une liste d'identification pour les produits conformes NSF, le Logo sur la fiche technique ou l'emballage fait office d'information sur la labellisation ou non du produit.
Le produit ne reçoit pas une référence spécifique, seule la liste fait office de preuve avec le Nom et/ou Référence du fabricant ou distributeur.

EPA - WaterSense

WaterSense est un programme US Environmental Protection Agency (EPA) destiné à encourager les économies d'eau aux États-Unis grâce à l'utilisation d'une étiquette spéciale sur les produits tels que les régulateurs de jet, douchettes ou systèmes WC, Il a été lancé en Juin 2006. Il juge le confort des produits d'économie d'eau.
Il existe une liste d'identification pour les produits conformes WATERSENSE, le Logo sur la fiche technique ou l'emballage fait office d'information sur la labellisation ou non du produit.
Le produit ne reçoit pas une référence spécifique, seule une liste fait office de preuve avec le Nom et/ou Référence du fabricant ou distributeur.

Water Regulations Advisory Scheme

Le **WRAS** (Water Regulations Advisory Scheme) est une marque de conformité sanitaire qui démontre que le produit est conforme aux normes élevées fixées sur la réglementation de l'eau promulguées en 1999 au Royaume-Uni. Cette norme est à comparer à notre ACS.
Le produit ne reçoit pas une référence spécifique, seule une liste fait office de preuve avec le Nom et/ou Référence du fabricant ou distributeur.

Water Label

Le **Water Label** est un système d'étiquetage volontaire européen initié par les fabricants de robinets, d'accessoires de robinets et de vannes. Il sert à améliorer la consommation d'eau et la performance des robinets, vannes et têtes de douche.

Non-régulé ou autorégulé ?
les termes non-régulé ou autorégulé / limité ou autolimité ne sont pas des termes techniques officiels, il s'agit uniquement de dénominations commerciales pour différencier rapidement les régulateurs sensibles ou non en débit à une pression de + de 3 bars (+10%). Le vrai terme de fabrication est « Pression compensée « (Pressure Compensating) pour les modèles peu sensibles à la pression.

Un régulateur de débit peut-il facilement se boucher ?
NON, pas plus pas moins qu'un mousseur classique et cela dépend fortement du réseau. Les résidus proviennent de la qualité de l'eau et de l'altération du réseau : moins il y a de débit et moins les résidus passeront au niveau du point de puisage. De plus l'aération de certains régulateurs permet de vider avec soin leur contenu.

Bague antivol ?
permet à une collectivité d'éviter le dérobage des mousseurs ou des produits ECOPERL® installés.

Brise-Jet ?
dispositif simple sans régulation et sans tamis permettant de canaliser le jet en sortie de robinet.

Joint Torique ?
joint en forme de couronne, composé d'un caoutchouc dont les caractéristiques mécaniques lui permettent de s'écraser graduellement suivant la pression d'eau en amont.

Membrane souple ?
pièce constituant certain régulateurs de jet en élastomère souple dont les caractéristiques mécaniques lui permettent de s'abaisser graduellement suivant la pression d'eau en amont

Est-il conseillé de placer des régulateurs de jet Eco sur un réseau ?
OUI, car ils permettent de réguler le débit moyen sur le réseau lorsqu'il est en charge (prises simultanées des points d'eau sur le site) ou lorsque le réseau comporte des « impasses » (baisse de débit en fin de réseau).

Les régulateurs de débit permettent d'équilibrer la pression et le débit sur tous les étages d'un établissement, terminé les différences de pression entre le premier et le dernier étage...

Effet Venturi ?
cet effet physique d'aspiration d'air par écoulement d'un liquide est utilisé en aérosolthérapie pour traiter les patients souffrant des bronches. Cela signifie que cet effet permet de créer des goutelettes de taille moyenne qui atteignent les alvéoles humaines, ce qui peut avoir une incidence sur la santé si l'eau est contaminée par une bactérie (type légionellae ou pseudomonas). Ce détail important nous porte à déconseiller fortement tous systèmes à effet venturi (avec air ajouté) sur aérateurs ou douches pour raison d'hygiène et de prolifération des bactéries d'un réseau d'eau.

Nos autres catalogues

HYDROPERL
Douches / Flexibles

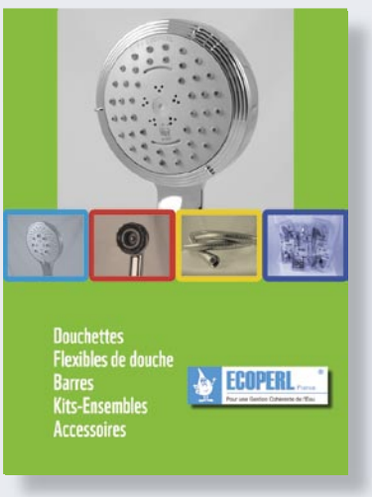

Régulateurs de jet
Aérateurs

Important

Le contenu de ce catalogue est l'entière propriété de ECOPERL et ne peut pas être utilisé, reproduit ou transmis en partie ou dans son intégralité sous quelque forme que ce soit sans notre autorisation préalable écrite.

Les références aux normes en vigueur, les photos et les dessins ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent en aucune façon des documents contractuels.

Copyright © - ECOPERL 2016

Ils nous ont fait confiance

Avec plus de 12 ans d'existence de nombreux clients ont fait appel à nos services.

Voici quelques références...

Paris Habitat OPH vivre ensemble la ville

EDF

Best Western

VITOGAZ

castorama

BRICORAMA

GRILL Courtepaille

MONOPRIX

BUFFALO GRILL

Brossette Sanitaire Chauffage Canalisation

BRICO MARCHÉ

Gironde LE DEPARTEMENT gironde.fr

CEDEO Sanitaire - Chauffage - Climatisation

RICHARDSON

Proxiserve

Brézillon

BOUYGUES CONSTRUCTION

éco fioul

Culligan better water. pure and simple.

Léon La recette des bons moments

sodexo

.../

Conditions Générales de Vente

ECOPERL France
Pour une Gestion Cohérente de l'Eau

1. GENERALITES
1 - La passation de toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation des présentes conditions générales de vente, sauf stipulations contraires précises incluses dans le texte des accusés de réception de commande.
La nullité de l'une des présentes conditions générales de vente n'entraîne pas la nullité de l'ensemble des conditions.
2 - Toutes les clauses imprimées en marge ou dans le corps des lettres ou des bons de commande de l'acheteur, contraires aux présentes conditions générales de vente, ne peuvent nous être opposées, à moins qu'elles n'aient fait l'objet d'une déclaration d'acceptation écrite de notre part.
3 - Les poids, spécifications, dimensions et renseignements portés sur les tarifs, catalogues et notices, ne sont qu'indicatifs et ne nous engagent pas. Nos modèles peuvent être modifiés ou supprimés à tout moment et sans avis préalable, sans encourir aucune responsabilité ni aucune indemnité. Nos prix peuvent également être modifiés dans les mêmes conditions.
4 - Les études et recommandations techniques sont faites bénévolement et données à titre indicatif. Elles n'engagent pas la responsabilité de **ECOPERL France** et ne constituent pas un élément d'exécution. Il appartient à l'utilisateur de les contrôler et de vérifier qu'elles tiennent compte des règles générales applicables pour ce genre de réalisation, ainsi que des conditions particulières d'emploi.
5 - La pose et le montage de certains équipements requièrent néanmoins des conditions particulières à respecter telles que la mise en attente des arrivées d'eau froide, chaude ou mitigés ainsi que toutes les évacuations d'eau nécessaires.

2. OFFRES ET PRIX
1 - Tout devis précis pour un ensemble d'équipements ou toute commande de produits d'équipement ne seront réputés fermes qu'après envoi d'un accusé de réception de notre part. Toutes modifications ou options supplémentaires demandés après l'envoi de l'accusé de réception feront normalement l'objet d'un supplément de facturation.
2 - Toute livraison est facturée au prix en vigueur le jour de l'expédition ou de l'enlèvement, le **Franco de Port** s'effectue à partir de **150 € H.T (France Métropolitaine Hors Corse)**. Les tarifs sont établis hors taxes. Le minimum de Facturation étant de **40 € H.T.**
3 - Aucune demande d'annulation ne sera prise en considération après l'envoi de l'accusé de réception de la commande ou après exécution partielle ou totale, sauf stipulation contraire; **ECOPERL France** se réservant le droit de livrer et facturer toutes les marchandises et matériaux dont la mise en œuvre aura déjà commencé au jour de l'annulation. Les ordres sont acceptés sans engagement de les livrer en une seule fois, sauf accord prélalable.

3. CONDITIONS DE PAIEMENT
1 - Modes et échéance : Les factures sont payables au Siège d'**ECOPERL France** par chèque, virement bancaire ou postal à 30 jours nets du jour d'expédition ou d'enlèvement, **net et sans escompte**, quel que soit le jour dans le mois civil où ont été opérés ette expédition ou cet enlèvement. Dans tous les cas le délai maximum accordé et après négociation sera toujours conforme à la **loi LME** en vigueur. Tout autre mode de paiement ne pourra être accordé qu'à titre exceptionnel pour une affaire précise ou pour une période déterminée. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment nos conditions de vente et d'exiger de l'acheteur une garantie, agréée par nous, de la bonne exécution de son engagement de paiement. Les premières livraisons aux nouveaux clients seront exécutées contre-paiement d'avance sauf stipulation contraire.
2 – Retard de paiement : Tout retard de paiement entrainera la suspension immédiate de toute commande en cours sans préjudice de toute autre voie d'action et rendra exigible l'ensemble des factures même celles non échues. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux de l'intérêt légal. Conformément aux articles L.441-6 et D.441-5 du Code de commerce, tout retard de paiement entraine, de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur professionnel de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Tout retard de paiement de plus de 10 jours fera l'objet d'une mise en demeure et de l'application au titre de la clause pénale d'une majoration égale à 20 % sur l'ensemble des sommes impayées.
3 - Retenues compensations : Aucune réclamation sur la qualité d'une fourniture n'est suspensive du paiement de celle-ci, si sa défectuosité n'a pas été admise par nous avant l'échéance. Une suspension de paiement ne peut porter, le cas échéant, que sur la valeur de facturation des seules pièces en litige. L'acheteur n'est pas habilité à retenir des paiements échus, quel que soit le motif juridique invoqué ni à procéder à des compensations sur le montant de nos factures, quel que soit le type de réclamation.

4. RESERVE DE PROPRIETE
Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à l'accomplissement de toutes les obligations de l'acheteur, en particulier jusqu'à complet paiement de la facture.

5. DELAIS
Les délais de livraison ou de mise à disposition sont donnés à titre indicatif.
Tout retard dans une livraison ou toute livraison échelonnée ne pourra en aucun cas donner lieu à indemnités ou dommages et intérêts. L'observation des délais de livraison présupposée dans tous les cas, d'une part l'observation des engagements contractuels de la part de l'acheteur et en particulier celles des conditions de paiement, et d'autre part la non-survenance de tout événement de force majeure.

6. LIVRAISONS
1 - Les fournitures sont toujours vendues comme prises et agréées par l'acheteur en nos locaux et payables comme telles, la date d'expédition ou d'enlèvement faisant office de date de facture.
2 - Quelles que soient les conditions de la vente, les marchandises voyagent uniquement aux risques et périls du destinataire, même dans le cas de livraison en port payé ou Franco. Nous déclinons toute responsabilité au sujet des avaries, pertes, détériorations de quelque nature qu'elles soient, ainsi que des retards que les marchandises pourraient subir en cours de transport.
3 - Le cas échéant, il appartient toujours au destinataire de faire les réserves nécessaires à réception des marchandises et d'engager les recours vis à vis du transporteur (Code de commerce art.100). Le destinataire devra donc, à la réception, vérifier le matériel livré, en présence du préposé du transporteur, même si les emballages paraissent intacts et faire, en cas d'avaries, manquants ou substitution, des réservent précises sur le document de transport.
Il appartient en outre au destinataire de faire toutes les réserves d'usage et d'engager les recours contre le transporteur, dans les formes et les délais prévus par la loi (Code de commerce art.105). Les emballages ne sont pas repris, même lorsqu'ils ont été facturés.

7. CONFORMITE DU MATERIEL / REPRISE
1 - **Aucune réclamation** concernant la composition de la livraison, la quantité livrée, le poids ou sa non-conformité avec le bordereau de livraison ne sera admis si elle nous parvient **postérieurement à un délai de 7 jours** suivant, la réception de la marchandise par le client destinataire.
2 - Aucun retour ne sera accepté sans notre accord préalable même si la livraison a eu lieu après expiration du délai de livraison indiqué. Tout retour accepté par **ECOPERL France** se fera exclusivement en port payé par l'expéditeur à l'adresse notifiée, sauf accord particulier.
3 - Après contrôle de la réception et vérification de la quantité et de la qualité, tant du matériel rendu que des emballages, **un échange standard** sera effectué. **ECOPERL France** ne pratique aucun avoir dans le cas de produit non-conforme.
Dans le cas où le produit non-conforme ne serait plus disponible **ECOPERL France** émettra un Avoir correspondant à la valeur du produit. Tout autre rendu de marchandise ayant subi ou non des altérations mêmes légères sera gardée à la disposition de l'expéditeur ou fera l'objet d'une minoration de reprise par rapport à sa valeur de facturation confirmée par courrier, correspondant aux frais de contrôle, de remise à neuf, de remise en stock, etc...
4 - **ECOPERL France** n'accepte **AUCUNE REPRISE** sans raison autre que la non-conformité.

8. GARANTIE
1 - Outre la garantie légale, nos produits sont garantis contre tous les défauts de matière et tous vices de fabrication pour une durée indiquée par produit à compter de la date d'achat attestée par le cachet du revendeur ou de la facture et ce à compter du 01 janvier 2001.
2 - Le recours à la garantie est subordonné au respect de nos prescriptions et directives en matière d'emploi, de montage, d'installation, de mise en œuvre, de révision et d'entretien des produits. La pose des produits devra être fait de telle sorte qu'ils puissent être retirés sans détérioration de quoi que ce soit.
3 - La garantie couvre exclusivement la réparation ou l'échange gratuits des pièces reconnues défectueuses ou, en cas d'impossibilité, d'une pièce répondant au même usage, à l'exclusion expresse de tous les frais accessoires tels que frais de main d'œuvre, frais de dépose et repose, frais d'emballage, frais de déplacement et de transport ou dommages et intérêts, notamment pour privation de jouissance. Le cas échéant, les produits défectueux ou autres doivent nous être retournés en franco de port. Les envois en port dû ne seront pas acceptés. L'acheteur s'engage à retourner à ses frais dans un délai de 2 mois maximum les pièces reconnues défectueuses qui auront été remplacés par des pièces neuves. Le remplacement des pièces durant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger celle-ci. Le recours à la garantie ne peut justifier aucun retard dans les paiements.
4 - Dans le cas d'une incorporation de nos produits dans des ensembles qui ne sont pas de notre fabrication (bagues, raccords, flexibles, filtres membranaires amont ou aval), la garantie telle que définie ci-dessus ne s'applique qu'à nos pièces reconnues défectueuses, la responsabilité de **ECOPERL France** ne pouvant en aucun cas être recherchée à l'occasion d'ensemble ou d'une défectuosité de pièces qui ne seraient pas de notre fabrication ou d'un défaut inhérent à d'autres pièces.
5 - La garantie ne couvre pas les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle des pièces ni les avaries et dommages qui pourraient être la conséquence d'une mauvaise utilisation, d'une modification, d'une installation ou d'un montage erronés du produit, d'un entretien défectueux, d'une utilisation anormale ou d'un accident matériel ou corporel, ou d'un stockage défectueux. De même cette garantie ne couvre ni l'absence ou la déficience d'entretien, ni l'utilisation à fin de nettoyage de produits corrosifs, abrasifs ou chlorés (acide chlorhydrique) non adaptés au traitement de nos produits (voir tableau fiches techniques), ni les corrosions ou attaques chimiques des différents composants de nos produits par des produits de désinfection ou des solvants (voir tableau fiches techniques), ni les dommages dus à la qualité de l'eau ou la présence dans l'eau d'éléments ou de particules étrangères (graviers, sable, limaille, particule de tartre, etc…), ni les phénomènes chimiques ou électrolytiques imprévisibles lors de la mise en service des produits et équipements. Par ailleurs, la garantie ne couvre ni les dommages causés aux personnes et aux biens, autres que les marchandises incriminés, ni le manque à gagner résultant de l'arrêt de l'exploitation.
6 - Après sortie de nos ateliers, tous produits dont le revêtement de surface sera modifié par le client entraînant ou non en conséquence un démontage du produit, ou tout équipement qui aura fait l'objet de transformations ou de modifications même légères ne pourront bénéficier des clauses de la garantie. 7 - Pour certains de nos équipements la garantie ne pourra s'appliquer en totalité qu'en cas d'utilisation scrupuleuse et régulière des produits préconisés tels que savon liquide, produits détergents, désinfectant (cf. tableau fiches techniques), bactéricide, etc.… nécessaire à leur bon fonctionnement.

9. RESPONSABILITES MEDICALES
1 - **ECOPERL France** se dégage de toute responsabilité quant à l'utilisation et l'installation de sa gamme de produits sur des sanitaires placés dans des environnements à risque (service hospitaliers...). Les fiches techniques **ECOPERL France** conseillent sur l'utilisation des diverses produits tout en restant dans la limite des connaissances actuelles sur les phénomènes d'infection des réseaux d'eau (legionelles, pseudomonas...)
2 - L'installation des produits «validés» pour le médical (validation de réduction de production d'aérosols 2 - L'installation des produits «validés» pour le médical (validation de réduction de production d'aérosols d'eau (circulaire DGS n°97/771 du 31 décembre 98) ni du protocole de surveillance et de prévention de la légionelleose (circulaire DGS n°97/311 du 24 décembre 97).
3 - Le client reconnaît après l'acceptation de la commande qu'il a bien validé les produits dans le cadre de leurs utilsations finales avec les organismes compétents (Hygièniste, C.Clin de région ou organisme assimilé) capable de valider les systèmes installés aux points de puisage du réseau d'eau.

10. CONTESTATIONS
En cas de contestation relative à une fourniture ou à son règlement, le **Tribunal de Paris** sera seul compétent, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel de garantie.
Le paiement par traite ou tout autre acceptation de règlement n'opère en novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

ECOPERL France - 7, rue Ernest Lefèvre - 75020 PARIS
Phone : (+33) 1 56 08 22 27 Fax : (+33) 1 56 08 22 87
Email : info@ecoperl.com
Web : www.ecoperl.com